

# ADRESSE DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES AUX CONTRACTUELS DE LA DGFIP

La loi de transformation de la fonction publique, que la CGT condamne, a largement ouvert les possibilités de recrutement de contractuels sur l'ensemble des métiers de la DGFIP et la direction générale ne s'est pas privée de cette possibilité, augmentant ainsi largement le nombre de contractuels, qui étaient auparavant essentiellement recrutés sur des métiers spécifiques, principalement à la Centrale.

**Pour la CGT Finances Publiques**, ce mode de recrutement est loin d'être satisfaisant.

Les contractuels, dont vous faites partie, sont souvent recrutés sur des contrats d'une durée de 3 mois à 3 ans avec certes des possibilités de renouvellement, mais sans aucune possibilité de titularisation.

Votre recrutement se fait la plupart du temps à minima pour la rémunération, certains d'entre vous ont même dû bénéficier de primes de rattrapage pour que leur rémunération atteigne le SMIC. Vous ne bénéficiez pas de primes spécifiques, y compris celles liées à des contraintes ou pénibilités particulières.

Votre différentiel de salaire par rapport aux agents titulaires est donc important et joue rarement en votre faveur. Pourtant les exigences de travail sont les mêmes malgré l'absence ou l'insuffisance de formation. Certains d'entre vous subissent aussi une vraie pression avec en perspective le non renouvellement de votre contrat.

Pour la Direction générale, vous êtes une main d'œuvre à plus faible coût, corvéable et modulable en fonction des besoins.

Pour les autres personnels, ces différents types de recrutement peuvent aussi engendrer tensions, divisions et concurrence au sein des services.

Les différences de statut rendent difficile la cohérence du collectif de travail.

Pour toutes ces raisons, la CGT reste attachée au principe du concours, vecteur d'égalité des chances dans l'accès aux emplois dans la fonction publique, et qui permet à tous les fonctionnaires d'être sous un statut donnant les mêmes droits et imposant les mêmes devoirs.

**A la CGT Finances Publiques** nous savons aussi que vous n'êtes pas responsables de votre mode de recrutement. Nous avons toujours défendu les contractuels au sein de notre administration et nous sommes la seule organisation syndicale à vous représenter dans les CCP (Commission Consultatives Paritaires) au niveau national.

**La CGT Finances Publiques** continuera de défendre les personnels contractuels et revendique :

- Une revalorisation significative de votre salaire et la prise en compte de la spécificité des métiers que vous êtes parfois amenés à exercer au sein de notre administration ;
- La création de nouvelles modalités spécifiques d'accès au statut de fonctionnaire pour les contractuels en place, offrant ainsi de réelles perspectives de carrières ;
- Une amélioration significative de vos droits et garanties ;
- Un arrêt de la précarisation de la fonction publique.

**Pour la CGT Finances Publiques**, défendre tous les agents sans les opposer les uns aux autres, c'est défendre le service public. C'est se battre à leurs côtés pour des conditions de travail et de rémunération dignes.

Pour que la CGT Finances Publiques puisse continuer à vous défendre au mieux, renouvelez-lui votre confiance et votez pour elle !

**C'EST POURQUOI : POUR LA PRÉSENCE À MES CÔTÉS,  
POUR LA MOBILISATION, POUR DÉFENDRE ET  
AMÉLIORER MES DROITS ET GARANTIES,  
JE CHOISIS LA CGT !**

## RENFORCEZ VOS DROITS



**ELECTIONS  
PROFESSIONNELLES  
DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE**



# ÉCRIVONS NOTRE AVENIR

le vote  
CGT

JE VOTE  
*la*  
cgt

essentielle  
pour nos droits  
pour le service public

